

Hécatombe à Foulepointe

Le 2 mars 1769 – Steinauer et Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/24, f°46

On trouvera un autre récit du même désastre dans la base documentaire : Le 4 mars 1769 – Bellecombe et Crémont au ministre : Insalubrité de Foulepointe.

Madagascar n°42

A l'Isle de France le 2 mars 1769

Monseigneur,

Nous venons de recevoir des nouvelles du dogre *l'Heureux* que nous avons envoyé à Foulepointe pour en relever le poste et ramener le détachement de la légion que M. Dumas, malgré toutes les représentations, avait ordonné d'y laisser passer le temps funeste de l'hivernage.

Ce petit bâtiment portait le Sr Audirac, sous-commissaire de la Marine, avec un employé aux écritures. La mission du Sr Audirac avait pour objet de reconnaître les abus qui se passaient à Foulepointe, de faire le recensement des effets de traite, de les mettre en sureté ainsi que l'argent du Roi qu'on assurait être au pillage et de ramener ici le Sr Glemet avec l'interprète Filet dit la Bigorne pour rendre compte de leur conduite et de leur gestion.

Le bateau arrivé à Foulepointe y a débarqué le Sr Audirac avec l'employé qui l'accompagnait et un archer de la marine. Le Sr Glemet y était mort depuis huit jours ainsi que le sergent qui commandait le détachement et dix sept soldats.

Le Sr Audirac avait ordre de ne point coucher à terre, d'aller passer les nuits à bord du bâtiment et ne rester à Foulepointe que vingt-quatre heures s'il était possible : c'est-à-dire le temps absolument nécessaire pour remplir l'objet essentiel de sa mission.

En débarquant il a trouvé le Sr Bergeon¹, second du Sr Glemet, occupé à faire l'inventaire des effets du Roi. Il comptait achever promptement l'ouvrage et revenir coucher à bord de son bateau, lorsqu'un coup de vent s'est élevé et a jeté le dit bâtiment sur les récifs de Fénérief [Fénérive], à 8 lieues au nord de Foulepointe. L'équipage s'est sauvé, le patron et son second se sont noyés seuls. L'équipage est venu rejoindre M. Audirac à Foulepointe.

Ce sous-commissaire, obligé par le naufrage de son bâtiment à rester à Foulepointe, y a gagné la fièvre maligne qui règne dans la saison et a péri en peu de jours : c'était un excellent sujet et sa mort est une perte pour le service du Roi en cette île.

Peu après est arrivé à Foulepointe une goélette de M. Marion² qui a embarqué l'argent du Roi, les papiers du Sr Glemet tels que le Sr Bergeon les avait inventoriés après le décès dudit Sr Glemet, les effets des morts, et une partie du détachement avec l'équipage du dogre *l'Heureux*. Le Sr Filet dit la Bigorne, interprète envoyé par M. Dumas à Foulepointe, a refusé d'obéir à l'ordre qui le rappelait, s'est enfui dans les terres où il fait, dit-on, la guerre à la tête d'un parti des naturels du pays.

La goélette du Sr Marion est venue relâcher à St Paul, île de Bourbon, où elle a débarqué 18 passagers malades.

Il reste à Foulepointe environ 20 soldats et ouvriers moribonds qui demandent des secours. Il eut été bien à souhaiter que dans le temps, M. Dumas eut cédé aux représentations de M. l'ordonnateur qui, fondé sur l'expérience, avait demandé que tout le poste de Foulepointe fut relevé dès la fin de novembre et ramené ici, partie par *la Garonne*, partie par *la Normande*. Dans cette saison dangereuse à

¹ Le Sr Bergeon : de 1767 à la fin de 1769, employé dans les bureaux du Roi à l'Isle de France et en qualité de commis aux écritures pour la traite de Madagascar où il est passé avec le Sr Glemet chef de traite, Celui-ci étant mort il a travaillé au règlement des comptes de ce dernier. (A.N. Col E 27, dossier Bergeon)

² Il s'agit de *la Curieuse* qui faisait son retour des Seychelles où elle s'était rendue en mission de reconnaissance avec la flûte *la Digue*.

tous égards, nous sommes très embarrassés pour envoyer des secours aux malheureux restés à Foulepointe. Nous craignons d'en augmenter le nombre, d'autant que les ouragans sont plus fréquents en mars sur la côte de Madagascar et que les fièvres y sont encore plus terribles que dans les mois précédents.

M. le Commissaire va ordonner l'inventaire des papiers du Sr Glemet. Il espère y trouver les comptes de la gestion de ce chef de traite, qui pendant toute l'année dernière ne lui a rendu aucun compte, et il aura l'honneur de vous donner tous les éclaircissements que lui auront fournis ces papiers.

Nous sommes avec respect

Monseigneur,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs

Steinauer Poivre

Au Port Louis Isle de France

Le 2 mars 1769

* * *